

## **Projet FIDA - PNUD**

---

**DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, DE  
REINTEGRATION DES JEUNES A RISQUE, DES FEMMES  
ET FILLES ASSOCIEES ET AFFECTEES PAR LES  
CONFLITS ARMES**

**RAPPORT FINAL D'EXECUTION (1ère TRANCHE)**

*Mars 2012*

## **Introduction :**

Suivant le mémorandum n° 025 C-/PRODER3/UCP/RAF-11 du 11 Mars 2011, le PNUD a obtenu du FIDA/PRODER 3 un financement d'un montant global de 187 millions de francs FCFA (dont 124,600 millions au titre de la première tranche) en vue du co-financement des activités d'autopromotion des communautés dans le cadre du projet PRESJAR II.

Les bénéficiaires de cet accord sont les jeunes à risque, les femmes et filles associées aux conflits armés, les membres vulnérables des communautés en vue d'une autopromotion socio-économique durable dans le cadre de l'amélioration des conditions d'existence.

Le présent rapport qui fait suite au rapport intérimaire (décembre 2011) a pour objet de rendre compte de l'exécution de la première tranche de financement et couvre la période d'avril à mars 2012.

Ce rapport s'attellera par conséquent, à rappeler le contexte, présenter les résultats atteints, soulignera les défis ainsi que les perspectives, justifiera l'exécution budgétaire, tout en ressortant les points soulevés par le donateur dans le sillage du rapport intérimaire de la mise œuvre précité.

## **Contexte :**

Après plusieurs années de crises sociopolitiques, la République du Congo fait désormais face à ses défis de développement et bénéficie de l'accompagnement résolu de ses divers partenaires. Dans ce contexte, le Programme des Nations Unies pour le Développement inscrit son action dans la dynamique de la Déclaration de Paris qui appelle la construction d'un vaste réseau de partenariats au service d'activités qui traduisent une « amélioration significative des conditions de vie des populations ».

Ainsi que mentionné dans le plan national de développement du Congo, le développement communautaire et la revitalisation des économies locales apparaissent comme des leviers importants dans le processus de croissance économique, de réintégration et d'autopromotion des groupes vulnérables.

L'avantage comparatif du PNUD dans ce domaine et les nombreux programmes et projets qu'il a développés en soutien à l'action communautaire, placent cette agence des Nations Unies dans une position d'interlocuteur majeur du Gouvernement dans sa lutte contre la pauvreté.

Ainsi, depuis une décennie, il développe plusieurs activités de redynamisation des structures de production locales. Il contribue à la restructuration de l'environnement associatif et la création, le renforcement des groupements d'intérêts économiques et coopératifs.

Cette dynamique de mobilisation communautaire a créé à la base les prémisses d'un processus de croissance promoteurs d'emplois décents.

Mais face à l'ampleur des défis et la nécessité de soutien aux efforts déjà déployés et en cours, l'option de coopération avec le FIDA et son projet PRODER 3 apparaît comme une planche de salut et un gage de pérennisation des interventions et d'efficacité de l'action.

Bien à propos, le PNUD et le FIDA partagent la même analyse et la même vision des problèmes de développement de la République du Congo. Mieux, les deux agences placent l'action communautaire au cœur des défis de développement et conviennent qu'il est urgent d'apporter un appui massif à la réintégration des divers groupes vulnérables afin de contribuer efficacement à la réduction de la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

En choisissant de concentrer cet effort commun dans le département du Pool, les deux agences s'alignent sur les priorités nationales. En effet, pour le Gouvernement, il convient de consolider de manière définitive et durable la paix et la sécurité dans ce département où des milliers d'ex combattants abandonnés à leur sort représentent une menace sérieuse à la concorde nationale et où l'oisiveté des jeunes constitue un risque majeur pour la stabilité du pays.

## **I- Résultats obtenus.**

Les résultats obtenus sont à la fois relatifs à l'intégration de nouveaux bénéficiaires dans les activités précédemment soutenues par le PNUD et au renforcement et à l'extension de l'intervention à d'autres districts du Pool tels que Mayama et Kindamba. En effet, difficiles d'accès, mais abritant un nombre important de populations vulnérables donc à risque, ces districts ont été depuis plusieurs années abandonnés des programmes d'assistance.

Ces nouveaux engagements traduisant l'expansion des activités du projet aux districts Nord-ouest du département ont permis la création d'une base de données intégrant les priorités d'autopromotion des communautés identifiées et favorisé la mobilisation des structures d'encadrement communautaire. Ces engagements ont abouti à l'élaboration de plans opérationnels de mise en œuvre adossés au budget estimatif des activités retenues.

### **I-1 : Résultats des activités dans les districts de Mayama et de Kindamba**

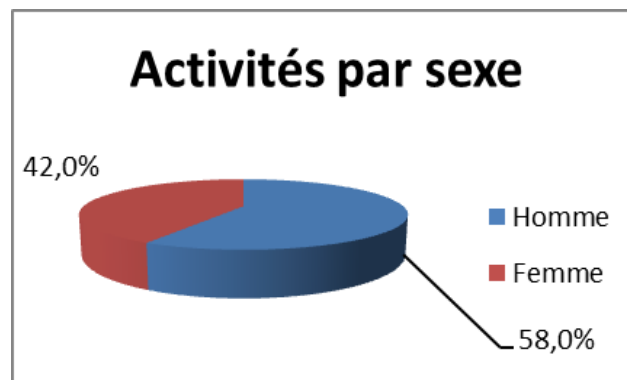
#### **I-1-1 : Création d'une base de données des bénéficiaires**

Afin d'apporter un appui adéquat aux populations vulnérables des districts du Pool nord-ouest, le projet a mis en place une équipe pluridisciplinaire composée de sociologues, d'économistes, d'animateurs communautaires, de directeurs centraux en charge des portefeuilles des questions de la promotion de la femme et de l'égalité du genre, de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage afin de procéder à l'identification.

Cette étude était recommandée afin d'alimenter les données disponibles et soutenir les analyses sur la situation réelle des femmes et des hommes, objet de l'appui. De fait, l'essentiel des données

existantes remontaient à 2009 et avaient été collectées et analysées en fonction des besoins et priorités à ce moment. La disponibilité partielle des données désagrégées actualisées ont cependant aidé à analyser la situation des bénéficiaires du Pool nord-ouest (Mayama et Kindamba notamment sous l'angle de la paupérisation générale et de l'absence d'assistance reconnue. Or dans le cadre d'un appui efficace au sens de la Déclaration de Paris, les données statistiques d'actualité sont essentielles. Cette démarche est à même d'améliorer la qualité, l'efficacité et la durabilité de l'appui et la crédibilité de l'intervention dépend de la connaissance exacte des besoins et préoccupations des communautés et non d'une estimation sans rigueur de l'évolution de la situation.

L'équipe d'identification a bénéficié du soutien des leaders d'opinion, autorités locales et traditionnelles, ministres du culte, et conseil des anciens dans les différentes localités ciblées. Au terme de cette activité, 620 nouveaux bénéficiaires ont été identifiés comme étant éligibles. Les critères généralement admis de vulnérabilité ont guidé le choix de l'équipe qui a notamment mis un accent particulier sur l'implication des femmes. La gent féminine représentera ainsi 42% de ce nouveau groupe de bénéficiaires.



Les différentes priorités de réintégration exprimées sont reflétées dans l'analyse ci-dessous.

### **I-1-2 Programme de renforcement des capacités**

Il s'est agi de donner aux bénéficiaires les moyens de mettre en place et de gérer avec succès les différentes activités auxquelles ils ont souscrits. Les regroupements nécessités par la mise en œuvre des activités, les coopératives renforcées reçoivent les formations adéquates en gestion. La démarche de l'animation communautaire demeure soutenue afin que les organisations communautaires de base structurées restent viables et porteuses de changement.

Sur la base des options d'auto promotion retenues par les bénéficiaires, l'équipe d'identification a procédé à la rédaction de modules de formation dans les domaines ci-après de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, de la transformation et de la gestion des très petites entreprises (TPE).

L'équipe a par ailleurs procédé à l'estimation chiffrée des besoins en personnel, et en apports divers et autres intrants rentrant dans le cadre de la mise en œuvre sans délai des activités retenues par les communautés et qui sont relatives à des activités génératrices de revenus et porteuses de croissance.

L'équipe en charge des formations a ainsi procédé à des enseignements théoriques et pratiques et s'est assuré au travers de contrôles de connaissances que ces enseignements avaient bien été assimilés par les bénéficiaires. Qu'il s'agisse de maraîchage, de pisciculture, d'élevage porcin et avicole, les techniques modernes ont été enseignées de même que l'option et les avantages d'une agriculture biologique qui respecte les normes environnementales. Un total de 760 heures de formation ont ainsi été dispensées dont une centaine dans le cadre du partenariat FIDA/PNUD.

Au total ces activités de développement de capacités ont facilité la mise en œuvre des activités génératrices de revenus sur le terrain. Elles ont permis aux bénéficiaires de gérer efficacement les activités dans lesquelles ils se sont engagés.

## **I-2 Activités Génératrices de Revenus**

### **I-2-1 Types et coûts estimatifs des activités génératrices de revenus retenues**

Les activités suivantes ont été retenues et feront l'objet de financement et de mise en œuvre diligents :

La promotion d'espaces de production intégrée apparaît comme une activité à valeur ajoutée. En effet, ces espaces où se chevaucheront la production agricole, l'élevage et la pisciculture permettront aux bénéficiaires de s'engager dans des activités à fort rendement. La possibilité de valeur ajoutée leur permettra de se sortir de la production de subsistance qui caractérise encore le monde rural au Congo et dans le Pool en particulier. Deux grands espaces ont été identifiés et ont fait l'objet d'un protocole de cession signé par les autorités locales et le département de l'agriculture.

### **I-2-2 Construction d'une porcherie et d'un poulailler à Mayama**

Le matériel nécessaire à l'activité a été acquis et livré à Mayama. Les travaux de construction viennent d'être lancés récemment. La ferme sera organisée sur le modèle des fermes déjà mises en place par le projet dans les autres localités de la zone d'intervention. L'élevage de poulets se fera aussi bien pour la production des œufs de table que pour celle de poulets de chair.

Par ailleurs plusieurs engagements ont été pris en vue du financement d'activités génératrices de revenus dans les deux districts précités.

<b>Engagements des AGR en cours d'exécution à Mayama et Kindamba</b>	
--	--

<i>Mise en place d'une ceinture maraîchère à Mayama centre</i>	8 038 500,00
<i>Mise en place d'une porcherie à Mayama centre</i>	17 520 400,00
<i>Mise en place d'un élevage poulets pondeuses à Mayama centre</i>	11 329 000,00
<i>Mise en place d'une fabrique d'aliment de bétail à Mayama centre</i>	9 937 500,00
<i>Appui à l'élevage piscicole de Mayama centre</i>	8 889 000,00
<i>Appui aux agriculteurs en semences et outils aratoires</i>	463 000,00
<i>Mise en place d'un élevage ovin pour sujets reproducteurs</i>	4 571 000,00
<b>Total en F CFA des engagements à Mayama</b>	<b>60 748 400,00</b>
<b>Total en USD</b>	<b>130 641,72</b>

<i>Mise en place d'une ceinture maraîchère à Kindamba centre</i>	10 232 500,00
<i>Mise en place d'une porcherie à Kindamba centre</i>	18 199 150,00
<i>Mise en place d'un élevage poulets pondeuses à Kindamba centre</i>	9 937 500,00
<i>Mise en place d'une fabrique d'aliment de bétail à Kindamba centre</i>	4 787 000,00
<i>Appui à l'élevage piscicole de Kindamba centre</i>	1 111 000,00
<i>Appui aux artisans menuisiers de Kindamba</i>	19 475 000,00
<b>Total en F CFA des engagements à Kindamba</b>	<b>63 742 150,00</b>
<b>Total en USD</b>	<b>137 079,89</b>

### I-3 Activités renforcées

L'initiative FIDA-PNUD de mettre en commun leurs ressources et expertise s'est traduite sur le terrain par la poursuite et le renforcement des activités déjà en cours de réalisation par le PNUD depuis 2008.

Il s'agissait ainsi pour le projet de se donner les moyens de continuer sa politique systématique de renforcement des capacités des bénéficiaires au travers des formations et de l'apprentissage des petits métiers.

Le projet a par ailleurs élargi le champ de ses activités de création de revenus par l'extension et la modernisation de deux unités de fabrication de savons, la promotion d'activités piscicoles, l'aménagement renforcé d'une ceinture maraichère-école et le développement d'une ferme avicole et porcine.

### I-3-1 Les activités de renforcement des capacités

Ainsi que déjà mentionné, le développement des capacités est la condition essentielle de succès de toute activité d'autopromotion. En effet, en vue de réaliser l'appropriation des activités dans lesquelles ils sont engagés, les bénéficiaires devraient avoir les moyens et les compétences de les penser, de les planifier, d'en assurer une mise en œuvre conséquente. Ils doivent être également en mesure d'en assurer un suivi régulier et d'en apprendre les leçons qui leurs permettront d'atteindre les résultats escomptés.

En conséquence, le projet a recouru à des expertises nationales et internationales pour assurer un encadrement rigoureux de tous les bénéficiaires et favoriser ainsi l'émergence d'une génération de jeunes entrepreneurs capables de gérer avec succès leurs activités.

Parallèlement, l'appui financier du FIDA a permis la poursuite et le renforcement des activités du PNUD déjà en cours dans le département. Cette phase renforcée des activités a été marquée notamment par l'intégration de nouveaux bénéficiaires.

### I-3-2 Les Activités Génératrices de Revenus

L'appui financier du FIDA a donné au PNUD les moyens de poursuivre et d'amplifier son soutien aux populations vulnérables qu'il accompagne depuis 2008. Il s'agit de 199 hommes et femmes regroupés dans des activités de production, de transformation, d'élevage. Ce financement a par ailleurs permis d'élargir ces groupements d'intérêts économiques à 95 nouveaux bénéficiaires. Ceux-ci dans leur majorité ont opté pour les activités piscicoles qui accueillent ainsi le plus grand nombre de bénéficiaires suivies des activités de maraîchage et d'élevage.

Tableau 2 : Accroissement des effectifs par activité

Localisation		Activités	Groupe cible						Augmentation	Dépendant s/ Bénéficiaires indirects	
			Hommes		Total Hommes	Femmes		Total femmes			Nbre total
Ville	Quartier/ Village		Jeunes (15-35)	Adultes (+36)		Jeunes (15-35)	Adultes (+36)		Nbre		
Brazzaville	Massissia	Savonnerie	0	0	0	33	19	52	52	+18	312
Kinkala	Centre	Maraîchage	0	5	5	7	38	45	50	+10	300
	Gambari/ Yokama	Elevage porcin	12	19	31	5	14	19	50	+18	300
		Elevage avicole	2	5	7	4	17	21	28	0	168
	Bondo	Pisciculture	10	8	18	20	12	32	50	+19	300
	Soumouna	Maraîchage	12	6	18	10	6	16	34	0	204
Pisciculture		12	8	20	5	5	10	30	+30	180	
<b>Total</b>			<b>48</b>	<b>51</b>	<b>99</b>	<b>84</b>	<b>111</b>	<b>195</b>	<b>294</b>	<b>+95</b>	<b>1764</b>

- **La ceinture maraîchère de Kinkala**

En vue de faire du maraichage une activité à fort taux de rentabilité, le PNUD a procédé à l'aménagement d'un site de deux hectares équipé d'outils modernes de production. La construction d'une retenue d'eau d'une capacité de 136.000 litres favorise les cultures de contre saison et lève l'hypothèque d'une production soumise aux aléas climatiques. L'abondance et la fourniture d'eau sur toute l'année permet aux bénéficiaires d'alimenter le marché local ainsi que Brazzaville en légumes frais de façon ininterrompue. Les activités mises en œuvre dans le cadre du partenariat ont concerné : la réfection de tout le système de circuit d'irrigation.



*Vue d'une pépinière commune de la ceinture maraîchère de Kinkala*

- **La ferme piscicole de Bondo**



La filière piscicole a été pendant de longues années une activité prospère dans le Pool. Elle assurait non seulement un approvisionnement régulier du marché local en poissons frais et



séchés, couvrant ainsi les besoins en protéines animales des enfants mais aussi une source de revenus non négligeables pour les populations.



Afin de revivifier la filière et de permettre aux communautés d'en faire une source de revenus certains, le PNUD a pris l'option de la réhabilitation des fermes piscicoles anciennement gérées par les structures nationales.

Le site de Bondo retenu par les communautés et réhabilité, abrite désormais, 11 étangs couvrant une superficie de 4723 m<sup>2</sup>. Le site spécialisé dans l'élevage du tilapia nilotica est devenu le principal centre d'approvisionnement en alevins de la région. En vue d'améliorer et de maximiser la productivité des étangs, le Représentant du FIDA à Brazzaville a suggéré lors d'une visite, l'intégration de la filière à l'élevage avicole sur pilotis. Il faut mentionner que cette activité occupe actuellement 50 bénéficiaires (18 hommes et 32 femmes). Le cofinancement FIDA/PNUD a permis dans le cadre du renforcement et de l'extension :

- ✓ la réhabilitation de 4 étangs ;
- ✓ le creusement d'un étang de stockage de 1,65 ares et un autre de 7 ares (35m de long sur 20m de large) après approfondissement du canal d'approvisionnement en eau, portant la superficie totale des étangs en exploitation à 47,23 ares ;
- ✓ la construction d'un bâtiment (13 m de long sur 8m de large) à usage d'habitation pour la sécurisation du site (gardien), de magasin de stockage pour la conservation du matériel et d'espace pour la formation des bénéficiaires ;
- ✓ la construction de 13 poulaillers sur pilotis pouvant abriter une population de 195 poulets pondeuses.

#### ▪ La ferme porcine et avicole de Ngambari

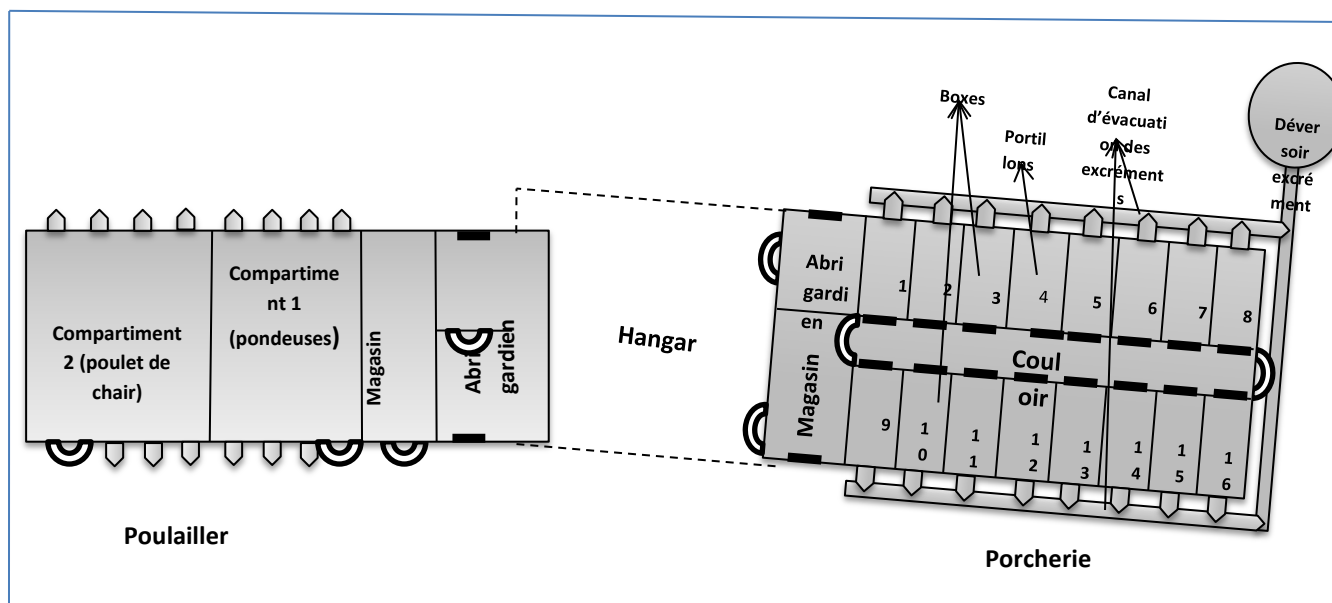
L'étude des opportunités économiques conduite par le PNUD en amont de la mise en œuvre de ce projet a révélé l'exceptionnelle rentabilité des activités d'élevage et particulièrement de la filière élevage porcin. Le projet a alors soutenu sans réserve l'option de 60 bénéficiaires qui ont décidé d'en faire leur activité d'autopromotion. L'accompagnement technique est assuré par les experts de la direction départementale de l'élevage et a permis aux bénéficiaires d'en faire un modèle dans le département.



*La porcherie pendant la réhabilitation*



*La porcherie après réhabilitation (Ngambari, janvier 2012)  
Représentation schématique de la ferme de Ngambari*



Dans le cadre du partenariat FIDA/PNUD, un verrat et des produits vétérinaires ont été acquis, une nouvelle porcherie a été réhabilitée suite à la délocalisation des activités d'élevage au site de Ngambari, délocalisation consécutive aux travaux de la municipalisation accélérée de Kinkala.

Par ailleurs, un poulailler de deux compartiments d'une capacité respective de 1000 poulets de chair et 500 pondeuses a également été réhabilité. Les travaux exécutés ont concerné :

1) Pour le poulailler

- Toiture et charpente
- Réfection de la chape avec un béton dosé à 250kg/m<sup>3</sup> avec une épaisseur 5cm
- Renforcement de la fondation et des murs
- Construction d'un mur de séparation entre les élevages de pondeuses et de poulets de chair ;
- Suppression de l'ouverture intérieure reliant le poulailler au magasin
- Ouverture d'une porte extérieure donnant accès au compartiment 1 (pondeuses)

2) Pour le hangar

- Construction d'une fondation dosée à 350kg/m<sup>3</sup> sur une hauteur de 40 cm du terrain le plus bas et 30cm de l'entrée et qui reliera les deux côtés des ouvrages déjà existants.
- Remblai et compactage avec une bonne terre de toute la surface du hangar ;
- Coulage de la dalle de sol avec un béton dosé à 350kg/m<sup>3</sup>
- Application des enduits intérieurs et extérieurs
- Application de la chaux sur tous les murs
- Application de la peinture à huile sur les plinthes et la peinture à eau latex sur les murs extérieurs
- Fabrication de bancs à installer pour l'espace formation



*Quelques porcelets (février 2012)*

#### ▪ **L'unité de production de savon**

Le savon, produit de première nécessité fait l'objet d'une très forte demande à Brazzaville mais aussi à l'intérieur du pays. Malheureusement, l'offre de pains de savon est loin d'être en adéquation avec une demande sans cesse grandissante. L'importance de la demande tire sa source de ce que l'utilisation de savon s'impose à toutes les communautés qu'elles soient riches ou de moyens modestes. Mieux, l'approvisionnement de Brazzaville en savon est assuré en majorité par la ville de Kinshasa.

Ainsi, le choix par les bénéficiaires de la mise en place d'une unité de production de savon répond non seulement à une opportunité économique mais vient également en réponse au déficit d'offre caractérisée dont Brazzaville est victime.

Face à ce succès évident, les fonds du FIDA ont permis la construction d'une nouvelle unité de production et l'achat d'un générateur couvrant les besoins énergétiques des deux unités et permettant une production en continu de savon pour un maximum de profit pour les bénéficiaires.

Au total l'appui financier du FIDA a ouvert de nouvelles perspectives pour l'action communautaire dans le Pool. La mise en commun des ressources des deux institutions a favorisé l'efficacité de l'intervention et la rationalité de l'appui.



*Les deux ateliers avec l'abri du groupe électrogène à Massissia*

## **Analyse de l'intervention**

### **Analyse sectorielle**

L'analyse sectorielle permet de savoir exactement le poids et l'intérêt de chaque secteur d'activité dans l'intervention. En effet, cette logique servira de référence voire de support à la programmation des interventions futures à l'endroit de ces groupes cibles au niveau de la zone d'intervention.

### ***Agriculture***

Les activités agropastorales occupent une place de choix dans la mise en œuvre du projet. Le département du Pool a longtemps été le grenier de Brazzaville et l'agriculture représente le secteur de réintégration de prédilection après les différentes crises sociopolitiques qui ont largement contribué à la paupérisation des communautés.

L'expression des besoins a révélé en majorité un vif intérêt pour le secteur agricole. Les deux tiers (2/3) des bénéficiaires du projet ont porté leur choix sur le secteur agricole plus précisément sur le maraîchage et les cultures vivrières (42%), suivies de l'élevage et des activités piscicoles (30%).

Cette option confirme la priorité des bénéficiaires pour leurs problèmes de subsistance. Ainsi, il est apparu impérieux que le projet appui cette volonté exprimée, en donnant aux bénéficiaires les moyens d'une production et d'une productivité plus accrue.

Le secteur de la transformation ne vient qu'en second lieu.

### ***Transformation***

L'appui du projet à ce niveau a permis d'accroître les revenus des bénéficiaires notamment des femmes et de créer des opportunités de développement considérable. En termes de rentabilité, ce secteur serait le premier mais il est devancé par le secteur agricole sur le plan de la pérennisation des acquis et de l'appropriation.

Cependant, le développement de ce secteur favorisera la rentabilité des activités d'élevage tout en générant une plus-value pour les bénéficiaires.

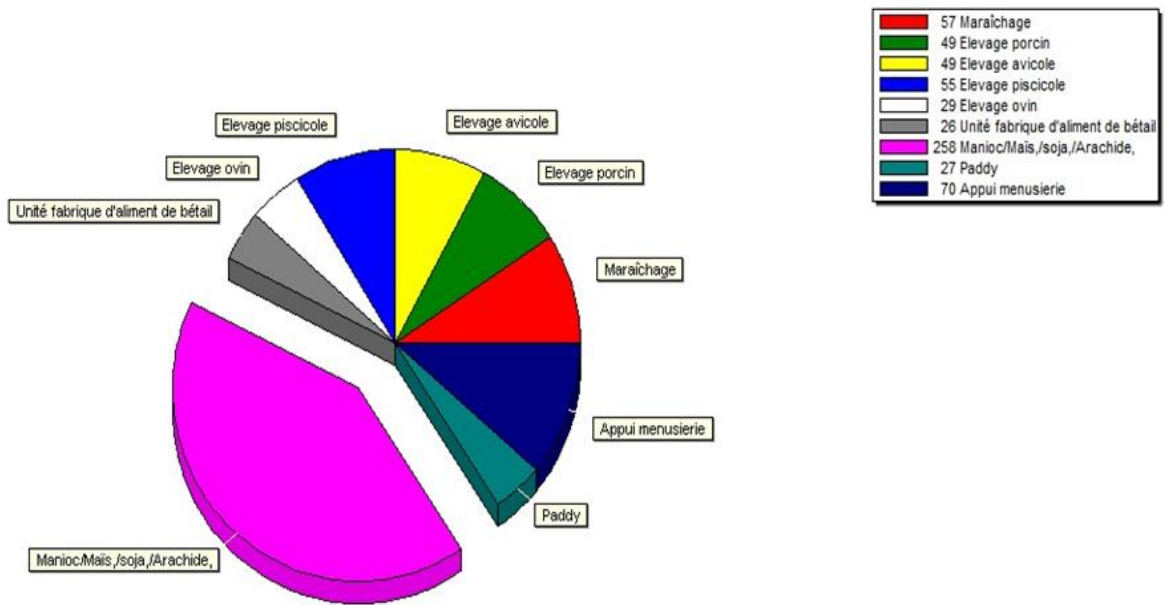
La faible propension du secteur de la transformation à se pérenniser sera palliée par un renforcement des capacités, approche soutenue par l'équipe du projet tout au long de la mise en œuvre.

### ***Renforcement des capacités et mécanismes endogènes de pérennisation***

Il demeure un secteur transversal pour le projet. Ceci se traduit par l'organisation de séances régulières de formation dans les divers domaines d'appui mais aussi dans les questions de genre, des violences liées au genre, de leadership et de droits humains ... Le succès de la réintégration socio-économique et par conséquent de l'appui du FIDA/PNUD commande le renforcement des capacités des bénéficiaires dans les activités de leurs choix.

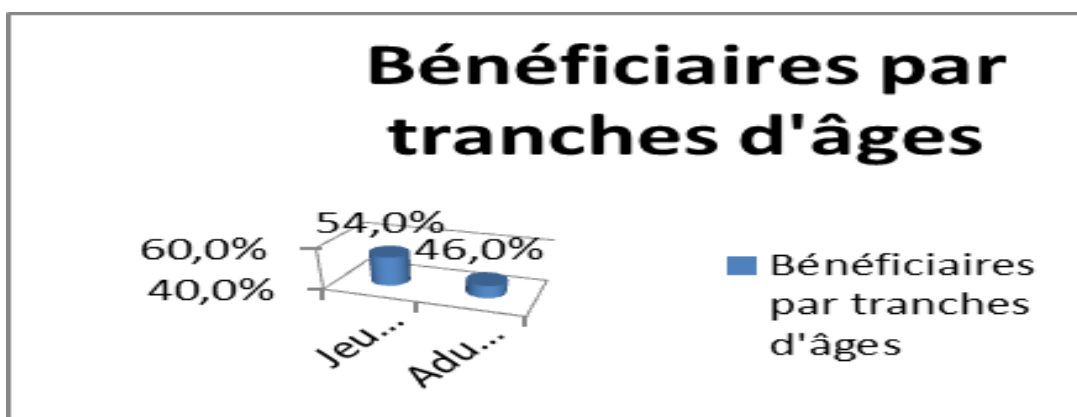


Répartition par activités Kindamba/Mayama



### Analyse qualitative de l'intervention

L'analyse par tranches d'âge révèle une présence significative de jeunes gens. En effet, notre analyse s'est référée aux dispositions de la Charte africaine de la jeunesse qui définit « jeune » : toute personne âgée de 15 à 35 ans. Cette présence significative de jeunes gens représente une opportunité mais aussi un défi. En effet, avec 54% des bénéficiaires, les jeunes par leur dynamisme auront un effet entraînant positif au sein des différentes coopératives et peuvent être une source d'émulation et de mobilisation vers l'atteinte des résultats. Ils pourront représenter également un défi et cela nous commande d'accélérer notre appui afin de les sortir de leur situation de précarité pour qu'ils ne menacent pas la sécurité et la tranquillité de la communauté dans son ensemble.



## **Difficultés et défis rencontrés**

Il s'agit essentiellement de travailler à une véritable appropriation des communautés appuyées. Le processus de planification devra se faire de façon patiente et laborieuse. En effet la plus grande difficulté à laquelle l'intervention du PNUD fait face est celle relative à l'apathie des bénéficiaires. La plupart préfère l'approche d'aide humanitaire et d'urgence qui déresponsabilise les communautés et les maintient dans une situation de dépendance et développe en elles une propension incompressible à la fatalité.

Il sied de noter également l'urgence de discuter avec le FIDA de la possibilité d'allocation d'une ligne budgétaire donnant priorité à la réhabilitation des routes de dessertes agricoles. En effet, l'accès aux bassins de production est presque impossible. Cette situation est un facteur de démotivation des communautés. Ne pouvant pas acheminer leurs productions aux centres de distribution, les producteurs assistent impuissants à la perte des fruits de longs mois de labeur et d'efforts. Une attention particulière devrait être accordée aux dessertes agricoles dans la zone de Kindamba et Mayama.

Une meilleure implication des techniciens des services déconcentrés de l'état (agriculture, élevage, pêche, genre) apparaît aussi comme le meilleur gage de pérennité de l'intervention FIDA-PNUD. Il s'agira de formaliser la participation de ces acteurs d'encadrement de premier choix. A cet effet, une étude des moyens adéquats d'intéressement de cette expertise devrait être envisagée sans délai. C'est à ce prix que la coopération FIDA-PNUD donnera l'exemple de ce que peut apporter de concret une approche de développement basée sur les principes de la Déclaration de Paris et permettra à la région du Pool d'aborder l'année 2012 sous de meilleurs auspices.

## **Perspectives**

Le programme de la municipalisation accélérée mise en place par le Gouvernement de la République du Congo et qui permet de donner aux différentes entités administratives nationales les moyens d'assurer leur modernisation est une chance de croissance locale et de lutte contre la pauvreté.

Le département du Pool a été retenu dans la programmation nationale pour abriter les festivités de la fête nationale et est à cet effet bénéficiaire du programme de municipalisation accélérée 2012.

Il s'agit pour le FIDA-PNUD d'un point d'entrée et une opportunité de mobilisation communautaire et de discussion avec les autorités départementales de la nécessité d'options et de choix donnant également la priorité aux activités de production et de création de richesses. Un mémorandum d'accord a été signé entre la PNUD et le Conseil Départemental du Pool, afin qu'il soit prévu et financé à l'occasion du programme de municipalisation accélérée des activités qui promeuvent le monde agricole et rural.

Des lignes budgétaires spécifiques seront ainsi dégagées au service d'actions concrètes pour une accélération dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.



## Rapport financier d'exécution de la première tranche

<b>Total allocation de la première tranche</b>
--

<b>Libellé</b>	<b>Dépenses</b>
----------------	-----------------

<i>Consultants locaux assignés aux tâches de suivi des AGR sur le terrain</i>	5 225,36
<i>Evaluation d'opportunité de réintégration pour la mise en œuvre des AGR</i>	
<i>Suivi régulier des activités sur le terrain</i>	6 375,03
<i>Formation et régulière des bénéficiaires</i>	4 414,15
<i>Sensibilisation et mécanismes endogènes de pérennisation</i>	4 849,95
<i>Contrats avec partenaires de mise en œuvre des activités génératrices de revenu</i>	67 906,13
<i>Equipements et matériels pour la mise en œuvre des activités génératrices</i>	
<i>Matériaux et matières premières pour la mise en des activités génératrices de revenu</i>	31 741,01
<i>Perte de change</i>	688,84
<i>Gain de change</i>	- 0,01
<i>Total</i>	121 200,46
<i>Frais de gestion sur les dépenses depuis le lancement des activités 3% de dépenses</i>	6 342,05

<b>Total</b>	<b>127 542,51</b>
--------------	-------------------

<b>Solde précédent</b>	<b>180 384,82</b>
------------------------	-------------------

<b>Solde au 23 mars 2012</b>	<b>52 842,31</b>
------------------------------	------------------